

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

CNW Québec métro

CRISE DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA CAPITALE-NATIONALE LANCE UN CRI D'ALARME

Québec, le 7 décembre 2007 - La crise qui secoue actuellement l'industrie forestière fait craindre le pire à la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Capitale-Nationale qui s'inquiète de l'ampleur des impacts que celle-ci pourrait avoir sur l'activité économique de certaines MRC. Devant une situation qui ne cesse de dégénérer, les administrateurs de la CRÉ ont décidé hier soir de former un comité composé de représentants des territoires les plus menacés. Son principal mandat consistera à développer une stratégie pour inciter le gouvernement à appuyer les communautés confrontées aux transformations majeures et permanentes qui s'annoncent.

« Il nous faut agir rapidement, affirme le président de la CRÉ, M. Jean Fortin. Malgré le peu d'écho qu'en font les médias, la situation qui sévit dans la région de la Capitale-Nationale n'est pas moins grave que celle que vivent d'autres régions. L'annonce de la fermeture de l'usine d'AbitibiBowater à Donnacona, même si elle n'est, en principe, que temporaire, affecte durement la MRC de Portneuf qui redoute la perte définitive d'environ 225 emplois. Pour l'heure, d'autres territoires, comme Charlevoix et la Côte-de-Beaupré, sont moins touchés mais si nous n'intervenons pas, rien ne dit que ce ne sera pas bientôt leur tour. »

Soucieux des répercussions de la crise sur l'avenir des communautés rurales, le maire de Baie-Saint-Paul poursuit : « Il faut se dire que l'incertitude qui plane sur certains milieux, en raison de la restructuration d'AbitibiBowater, s'avère néfaste à l'activité économique. Inquiets quant à leur avenir, les travailleurs hésitent avant de se lancer dans des achats ou des investissements importants comme la construction d'une maison. On peut comprendre facilement que c'est tout le tissu social de ces communautés qui souffre de la situation. »

Le comité mis en place par la CRÉ réunira les préfets des MRC de Portneuf, de La Côte-de-Beaupré et de Charlevoix-Est, soit MM. Michel Matte, Henri Cloutier et Jean-Luc Simard, ainsi que le maire de la Ville de Saint-Raymond, M. Rolland Dion, le maire de la Ville de Donnacona, M. André Marcoux, la présidente du Conseil central de Québec Chaudière-Appalaches (CSN), Mme Ann Gingras, le président de la Commission forestière régionale de la Capitale-Nationale, M. Éric Bauce, et le président de la CRÉ, M. Jean Fortin.

À l'aube du Sommet sur l'avenir du secteur forestier québécois, qui s'ouvrira dans la capitale en début de semaine prochaine, le moment semble bien choisi pour rappeler l'importance que revêt l'activité forestière dans la région de la Capitale-Nationale. La forêt couvre en effet 87 % du territoire régional. Les redevances que paient les entreprises à l'État, donc aux contribuables québécois, s'élèvent à près de 10 000 000 \$ par année. Enfin, de 4 500 à 5 000 personnes occupent un emploi relié à l'activité forestière, que ce soit en industrie, dans les centres de recherche ou dans des firmes-conseils.

- 30 -

Source : Hélène Lapointe
Conseillère en communication
Téléphone : (418) 529-8475

Renseignements : Josée Tremblay
Directrice générale
Téléphone : (418) 529-8475